



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS  
DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS**

2 RUE JULES VERNE - 85 250 SAINT-FULGENT

**PLAN CLIMAT AIR  
ÉNERGIE TERRITORIAL**

2021-2027

V3 - Date de diffusion 09/08/2021



**Plan d'Actions du PCAET de la  
Communauté de communes du  
Pays de Saint-Fulgent - Les  
Essarts**

## MAITRISE D'OUVRAGE :



**Communauté de communes du Pays  
de Saint-Fulgent - Les Essarts**  
2, rue Jules Verne  
85 250 Saint-Fulgent

Jacky DALLET  
Président de la Communauté de  
communes du Pays de Saint-  
Fulgent - Les Essarts  
T 02 51 43 81 61  
@ contact@ccfulgent-essarts.fr

## ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE :



**ALTEREA AGENCE DE PARIS**  
23, Avenue d'Italie  
75 013 Paris  
T 01 46 28 31 89

Kaouthar ZITOUNI  
Cheffe de Projet  
T 06 18 28 94 56  
@ kzitouni@alterea.fr

## SUIVI DU DOCUMENT :

Indice	Date	Modifications	Rédaction	Vérification	Validation
1	12/02/2021	<i>1<sup>ère</sup> version du rapport</i>	Pierre-Louis GARCIA, Laëtitia LAMOUROUX, Kaouthar ZITOUNI	Laëtitia LAMOUROUX, Kaouthar ZITOUNI	Jacky DALLET
2	19/02/2021	<i>Modifications mineures faisant suite à des arbitrages de la Communauté de communes</i>	Pierre-Louis GARCIA	Laëtitia LAMOUROUX, Kaouthar ZITOUNI	Jacky DALLET
3	09/08/2021	<i>Modifications mineures faisant suite aux avis des PPA et du public</i>	Maxime DERRIEN	Laëtitia LAMOUROUX, Pierre-Louis GARCIA	Jacky DALLET

## TABLE DES MATIERES

<b>AXE 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA TRANSITION</b>	<b>5</b>
Action 1.1 : Eco responsabilité des services dans leurs pratiques	6
Action 1.2 : Intégrer les enjeux du PCAET dans la commande publique	7
Action 1.3 : Favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation des ressources	8
Action 1.4 : Réaliser une étude mobilité/schéma des déplacements et un plan de déplacement administration (PDA)	9
Action 1.5 : Exemplarité énergétique du patrimoine public	10
<b>AXE 2 : DES ACTEURS ECONOMIQUES QUI LIMITENT LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>11</b>
Action 2.1 : Eco responsabilités au travail (consommations, déchets, mobilités, etc.)	12
Action 2.2 : Favoriser les synergies entre entreprises	13
Action 2.3 : Développer de nouvelles filières d'usage, de récupération et de réemploi	14
Action 2.4 : Inciter et déployer le covoiturage	15
<b>AXE 3 : DES HABITANTS ACCOMPAGNES ET ENGAGES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE</b>	<b>16</b>
Action 3.1 : Mobiliser les habitants	17
Action 3.2 : Développer la pratique des modes actifs (vélo et marche)	18
Action 3.3 : Accompagner la rénovation énergétique des habitations	19
Action 3.4 : Diffuser les bonnes pratiques, les éco-gestes	20
<b>AXE 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES</b>	<b>21</b>
Action 4.1 : Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire	22
Action 4.2 : Valoriser les circuits courts et une agriculture respectueuse de l'environnement	23
Action 4.3 : Encourager la réparation et le réemploi et favoriser les gestes de réduction des déchets	24
Action 4.4 : Favoriser la conversion des véhicules thermiques en motorisations alternatives	25
Action 4.5 : Agir pour une gestion durable et responsable de l'eau	26

L'ensemble des fiches actions du PCAET sont présentées ci-après. Le PCAET se veut transversal et constitue un projet territorial : le Plan d'Actions du PCAET de la Communauté de communes est à cet égard structuré en 4 grands axes, selon la typologie d'acteurs du territoire concernée.

**Axe 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA  
TRANSITION**

**Axe 2 : DES ACTEURS ECONOMIQUES QUI LIMITENT  
LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Axe 3 : DES HABITANTS ACCOMPAGNES ET ENGAGES  
DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE**

**Axe 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA  
TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES**

Chaque fiche présente le contexte, le déroulé prévisionnel, les impacts, les objectifs à horizon 2026 (échéance du premier PCAET) et 2050 (échéance de la stratégie) avec un point d'étape en 2030, les moyens identifiés et les indicateurs de suivi.

## **AXE 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA TRANSITION**

Cet axe a pour objectif de mettre en évidence le rôle d'exemplarité des collectivités. L'objectif est à la fois d'appliquer sur son périmètre propre les objectifs territoriaux, et d'initier un effet d'entraînement sur l'ensemble des acteurs locaux. Cet axe décline sur chaque fiche les grands leviers identifiés dans le cadre du PCAET et en particulier la recherche de sobriété, l'essor d'une mobilité alternative et la rénovation énergétique des bâtiments. Il se compose de 5 actions :

- **Action 1.1 : Eco responsabilité des services dans leurs pratiques**
- **Action 1.2 : Intégrer les enjeux du PCAET dans la commande publique**
- **Action 1.3 : Favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation des ressources**
- **Action 1.4 : Réaliser une étude mobilité/schéma des déplacements et un plan de déplacement administration (PDA)**
- **Action 1.5 : Exemplarité énergétique du patrimoine public**

**AXE 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA TRANSITION**

**Action 1.1 : Eco responsabilité des services dans leurs pratiques**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes, <b>service Développement durable</b>
<b>Partenaire(s)</b>	ADEME, CNFPT
<b>Cibles</b>	Collectivité et communes
<b>Contexte</b>	<p><b>La Communauté de communes emploie près de 100 agents, répartis entre plusieurs services et plusieurs sites, qui ont chacun leurs spécificités (travail de bureau ou de terrain, accueil des usagers, entretien des installations et des équipements, animation, gestion, accompagnement des entreprises, organisation d'événements, etc.). Les pratiques de travail et de déplacement dans les services consomment de l'énergie et des ressources et contribuent aux émissions de GES et de polluants de la collectivité.</b></p> <p><b>Les déplacements des agents pour leurs activités de service comme pour les trajets domicile-travail ont également un impact environnemental et climatique. La mise en place d'une démarche d'éco responsabilité à la fois globale et adaptée à chacun des services au sein de l'EPCI pourrait également permettre la mise en place d'une méthodologie de travail déclinable à l'échelle des communes.</b></p>

<p> <b>Descriptif</b></p>	
<p><b>La mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes de travail internes sur les pratiques actuelles et les pistes d'optimisation possibles</li> <li>- Former des agents référents par thématique : consommation, énergie, risques naturels, changement climatique, qualité de l'air, etc.</li> <li>- Elaboration d'un plan d'actions et de son suivi</li> <li>- Communication sur les bonnes pratiques « guide de l'éco-agent », affichage dans les zones communes</li> <li>- Favoriser la dématérialisation : acte d'urbanisme, finances, dossiers d'instances, factures, etc.</li> </ul>	<p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une culture de l'éco-responsabilité au sein des différents services (objectif : engagement d'au moins la moitié des agents)</li> <li>- Traduire cette éco responsabilité dans des pratiques au quotidien sur le lieu de travail (économies d'énergies au bureau, consommation de fournitures, covoiturage, formation à l'écoconduite etc.)</li> <li>- Economiser l'énergie et les ressources et réduire les émissions de GES et de polluants</li> <li>- 100% des agents formés à l'écoconduite</li> <li>- Diminution de 10% de la consommation électrique</li> <li>- Diminution de 20% de la consommation de papier</li> <li>- Participation annuelle au défi mobilité : développement du covoiturage</li> </ul>

<p> <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b></p>			<p><b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> </p>	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution à la baisse des consommations d'énergie du secteur Tertiaire de 12,7% et des émissions de GES de 17,2% par rapport à 2014	100% des agents formés à l'écoconduite, Diminution de 10% de la consommation électrique, Diminution de 20% de la consommation de papier	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution à la baisse des consommations d'énergie du secteur Tertiaire de 20,5% et des émissions de GES de 22,4% par rapport à 2014	Maintien du niveau de formation des agents, poursuite de la baisse des consommations électriques et de papier	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
2050	Contribution à la baisse des consommations d'énergie du secteur Tertiaire de 60,2% et des émissions de GES de 49,4% par rapport à 2014	Maintien du niveau de formation des agents, poursuite de la baisse des consommations électriques et de papier	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

<p> <b>Moyens</b></p>			<p> <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b></p>		
Techniques			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'agents investis</li> <li>- Nombre d'actions mises en œuvre</li> <li>- Evolution des consommations par site : électricité, fournitures dont papier, déchets, etc.</li> </ul>		
Humains	Groupes de travail interne – Service communication – Service RH Temps passé				
Financiers	Interne	Fonctionnement			A définir
		Investissement			Logiciel métiers (dématérialisation) : montant à définir
	Externe	Formations (écoconduite, commande publique responsable, etc.) : <b>budget de 10 000€</b>			

<p> <b>Calendrier</b></p>		
		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- constitution des groupes de travail</li> <li>- formation d'agents référents</li> <li>- élaboration du programme d'actions</li> </ul>		

**AXE 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA TRANSITION**

**Action 1.2 : Intégrer les enjeux du PCAET dans la commande publique**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes - <b>service commande publique</b>
<b>Partenaire(s)</b>	CNFPT ou autre organisme (formation), RESECO, ADEME
<b>Cibles</b>	Les collectivités du territoires (élus et agents)
<b>Contexte</b>	<b>La commande publique constitue l'un des principaux leviers à disposition des collectivités pour atteindre leurs objectifs du PCAET. Tout acte d'achat, qu'il concerne des marchés, des fournitures et des services, génère directement et indirectement des émissions de GES (extraction des ressources, production des matériaux, transports, mise en œuvre, durée de vie, recyclage etc.). Cette démarche peut aussi avoir un effet « boule de neige » auprès des partenaires et des organismes qui répondent à la commande. Cette action vise à systématiser l'intégration de critères environnementaux dans les achats réalisés par la collectivité et de développer un outil permettant aux communes de suivre la même démarche.</b>

 <b>Descriptif</b>	
<b>La mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une cartographie des commandes et leur impact environnemental</li> <li>- Benchmarking des expériences existantes sur d'autres territoires</li> <li>- Analyser le cadre juridique</li> <li>- Ecrire une feuille de route indiquant les possibilités pour les différentes procédures et types d'achats</li> <li>- Traduire cette feuille de route en guide opérationnel et le diffuser après formation des services</li> <li>- Communiquer sur les critères auprès des opérateurs économiques</li> <li>- Organiser une veille juridique et tenir compte des retours des services pour actualiser les outils</li> </ul>	<b>Les objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 à 3 marchés par an intégrant des critères environnementaux</li> <li>- Engagement de 5 communes intégrant des critères environnementaux dans leurs commandes publiques</li> <li>- 1 guide opérationnel réactualisé régulièrement pour tenir compte des évolutions réglementaires</li> </ul>

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>		<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>	
2026	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 8,5% et des émissions de GES de 14,7% par rapport à 2014	12 à 18 marchés sur la période intégrant des critères environnementaux, 5 communes intégrant ces critères dans leurs commandes publiques	Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable <input type="checkbox"/>
2030	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 14,5% et des émissions de GES de 22,8% par rapport à 2014	Formalisation des retours d'expérience, 20 à 30 marchés sur la période intégrant des critères environnementaux, 8 communes intégrant ces critères dans leurs commandes publiques	Emission de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/>
2050	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 43,6% et des émissions de GES de 63% par rapport à 2014	Tous les marchés intègrent des critères environnementaux, Toutes les communes intègrent ces critères dans leurs commandes publiques, veille pour une amélioration continue des critères.	Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/>

 <b>Moyens</b>		 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'évaluation</b>	
Techniques	Supports de communication		
Humains	Service de la commande publique L'ensemble des services Temps passé		
Financiers	Interne	Fonctionnement	Formation interne <b>Adhésion 600€/an à RESECO</b>
		Investissement	
	Externe	Formations CNFPT / Journée d'échanges du réseau RESECO	

 <b>Calendrier</b>		
		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
	- Prise en compte du sujet par le service de la commande publique - Elaboration du guide et formations des agents	

## AXE 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA TRANSITION

### Action 1.3 : Favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation des ressources

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts												
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes, <b>Service développement durable</b>												
<b>Partenaire(s)</b>	Communes, ADEME, CNFPT, autres organismes, etc.												
<b>Cibles</b>	Communauté de communes et communes												
<b>Contexte</b>	<p><b>La mise en œuvre du PCAET nécessite un travail coordonné entre la Communauté de communes et les communes membres, confrontées à des problématiques similaires quant à la maîtrise de la consommation d'énergie et la limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Cette action vise à favoriser les échanges d'expériences, la formation conjointe et la mutualisation de l'ingénierie entre les communs membres. Elle s'applique également à la mutualisation des ressources (humaines et matérielles) pour favoriser l'utilisation et la mise en commun de services et de matériels écoresponsables et le déploiement des actions du PCAET.</b></p>												
	<p><b>Descriptif</b></p> <p><b>La mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête sur les besoins et ressources à mutualiser</li> <li>- Formation et échanges d'expériences autour des enjeux Climat-Air-Energie</li> <li>- Mise en place d'un dispositif d'appui aux communes (aides existantes, guides opérationnels, aide aux montages de projets, mise en réseaux, etc.)</li> <li>- Mener des actions transversales entre services, communes et Communauté de commune (emploi-insertion, lutte contre la précarité énergétique ou le gaspillage alimentaire avec les CCAS, sensibilisation à la qualité de l'air, etc.)</li> </ul> <p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'achat et l'utilisation mutualisée de matériel économe en énergie et/ou améliorant la qualité de l'air intérieur</li> <li>- Favoriser les échanges d'expérience sur l'ensemble des thématiques Climat / Air / Energie entre les élus et entre les agents des collectivités</li> <li>- Former les élus et les agents aux enjeux Climat-Air-Energie et aux dispositifs qu'ils peuvent mettre en place à leur échelle (formation de 20 élus et 10 agents)</li> <li>- Engagement de 5 communes dans un programme intégrant des actions du PCAET</li> </ul>												
	<b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>		<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 										
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>											
2026	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 8,5% et des émissions de GES de 14,7% par rapport à 2014	Formation de 20 élus et 10 agents, Engagement de 5 communes dans un programme intégrant des actions du PCAET	<table border="1"> <tr> <td>Consommation d'énergie</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Production d'énergie renouvelable</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Emission de GES</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Qualité de l'air</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Adaptation au changement climatique</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>
Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>												
Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>												
Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>												
Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>												
Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>												
2030	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 14,5% et des émissions de GES de 22,8% par rapport à 2014	Formation de tous les élus et agents, Engagement de 8 communes dans un programme intégrant des actions du PCAET											
2050	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 43,6% et des émissions de GES de 63% par rapport à 2014	Maintien du niveau de formation de tous les élus et agents, Engagement de toutes les communes dans un programme intégrant des actions du PCAET											
	<b>Moyens</b>		 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>										
Techniques			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'agents et d'élus sensibilisés</li> <li>- Déclinaison effective du PCAET dans les communes</li> <li>- Liste du matériel acheté et/ou mutualisé</li> <li>- Nombre de projets transversaux menés</li> </ul>										
Humains	Animation interne de groupes Formation via des « experts » ?												
Financiers	Interne	Fonctionnement		500€/an : animation réseau, intervenants extérieurs									
		Investissement		A définir en fonction des besoins identifiés									
	Externe												
 <b>Calendrier</b>													
													
<b>2021</b>		<b>2024</b>											
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de l'enquête (2023) ?</li> <li>- Animation de groupes d'échanges et formations</li> </ul>											
<b>2027</b>													

**AXE 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA TRANSITION**

**Action 1.4 : Réaliser une étude mobilité/schéma des déplacements et un plan de déplacement administration (PDA)**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes – <b>Service aménagement (mobilité)</b>
<b>Partenaire(s)</b>	Région, département, communes, entreprises, SYDEV, CEREMA
<b>Cibles</b>	Entreprises et habitants
<b>Contexte</b>	<b>La mise en place d’actions touchant les habitudes de déplacements des habitants d’un territoire nécessite une connaissance approfondie de la mobilité actuelle. Dans le cadre d’une optimisation des déplacements, l’action vise ici à identifier de façon précise les besoins actuels en mobilité des habitants. Grâce à cette étude, les acteurs du territoire pourront se positionner sur les champs d’actions à mener prioritairement.</b>

 <b>Descriptif</b>	
<p><b>La mise en œuvre :</b>  <u>Etude mobilité / schéma des déplacements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement d'une consultation pour la réalisation de l'étude (BE)</li> <li>- Diagnostic des déplacements domicile - travail</li> <li>- Enquête auprès du grand public</li> <li>- Identifier les déplacements à enjeux selon les zones / bassins de vie et motifs de déplacements : cibler une zone d'activités conséquente en termes d'emplois et réaliser un diagnostic des déplacements</li> </ul> <p><u>Plan de déplacement de l'administration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude d'optimisation sur la flotte de véhicules</li> <li>- Acquisition de véhicules alternatifs (lien avec la fiche action 4.4)</li> <li>- Réflexion sur la mise en place du télétravail (déjà en cours – charte télétravail)</li> <li>- Formation écoconduite (lien avec la fiche action 1.1)</li> </ul>	<p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'un panorama des déplacements sur le territoire et sur les déplacements domicile-travail</li> <li>- Favoriser l'émergence du Plan de Déplacement de l'Administration (PDA) et l'essaimage de Plans de Déplacements d'Entreprises (PDE)</li> <li>- Permettre d'ajuster et de conforter le plan d'actions lié à la mobilité : cohérence des actions face aux besoins exprimés/constatés</li> <li>- Etablissement d'un schéma directeur des déplacements : plans d'actions et PPI mobilités</li> <li>- Etudier dans ce cadre les solutions permettant de limiter l'imperméabilité des infrastructures et/ou le ruissellement</li> </ul>

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>			<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution à la mise en place des actions, permettant d'atteindre les objectifs sectoriels fixés : baisse de la consommation énergétique des Transports de 17,5% et des émissions de GES de 20,8% par rapport à 2014	Réalisation de l'étude, partage des résultats, prise en considération des conclusions et recommandations (au travers des 3 actions suivantes notamment)	Consommation d'énergie	<input type="checkbox"/>
2030	Action ponctuelle, pas de lien majeur avec les objectifs à plus long terme.	Action ponctuelle, pas d'objectifs à plus long terme.	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
2050	Action ponctuelle, pas de lien majeur avec les objectifs à plus long terme.	Action ponctuelle, pas d'objectifs à plus long terme.	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

 <b>Moyens</b>			 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>	
Techniques	SYDEV : Aide technique pour l'élaboration du cahier des charges et tout au long de l'étude (participation au COFIL, etc.)		- Etude réalisée : oui/non	
Humains	Pôle aménagement Réfèrent mobilité		- Elaboration d'un PPI mobilités : oui/non	
Financiers	Interne	Fonctionnement	- Rédaction d'un Plan de Déplacement de l'Administration : oui/non	
		Investissement		
	Externe	Subvention SYDEV : 50% du coût de l'étude plafonnée à 20 000€		

 **Calendrier**

		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
- 1er semestre : lancement de l'étude - Approbation du PDA (2022-2023)		- Etude d'impact

**AXE 1 : DES COLLECTIVITES ACTRICES DE LA TRANSITION**

**Action 1.5 : Exemplarité énergétique du patrimoine public**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes – communes – <b>Service technique</b>
<b>Partenaire(s)</b>	SYDEV
<b>Cibles</b>	Communauté de communes - communes
<b>Contexte</b>	<p><b>En moyenne, les communes consacrent 6% de leur budget de fonctionnement pour des dépenses liées aux consommations d'énergies. Ces dépenses augmentent d'année en année du fait de l'augmentation régulière du coût de l'énergie. Afin de maîtriser durablement les dépenses énergétiques, il convient d'une part de réduire les consommations, et d'autre part d'améliorer la performance énergétique du patrimoine.</b></p> <p><b>Au-delà de la consommation énergétique du patrimoine, il convient d'étudier le potentiel de production d'énergie renouvelables sur le patrimoine public intercommunal et communal.</b></p>

 <p><b>Descriptif</b></p>	
<p><b>La mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic énergétique du patrimoine immobilier des communes → programme PILE (SYDEV)</li> <li>- Accompagner les opérations de rénovation énergétique et le recours des énergies renouvelables sur le patrimoine communautaire et communal : étude de faisabilité, valorisation des Certificats d'Economies d'Energies (CEE)</li> <li>- Intégration de matériaux biosourcés et de sources de production d'énergies renouvelables (EnR) dès que cela est possible techniquement</li> <li>- Pour la construction neuve : intégrer des études multi-énergies pour étudier l'ensemble des sources possibles de chauffage et d'alimentation électrique et mise en œuvre d'une ENR (chaleur et/ou électricité) dans chaque opération dès que cela est possible techniquement</li> <li>- Formation des élus et agents en charge des bâtiments</li> <li>- Sensibilisation des agents aux écogestes</li> <li>- Mise en place d'équipements économes en énergie</li> <li>- Poursuivre les économies sur l'éclairage public : pratiques vertueuses, mise en place de LED</li> <li>- Exemplarité du patrimoine non bâti : respect de l'interdiction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts publics</li> <li>- Accompagner les bâtiments publics (dont les écoles) dans la végétalisation des surfaces au sol (plantes mellifères, potagers pédagogiques, vergers, etc.)</li> </ul>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un référent énergie par commune</li> <li>- Former 100% des agents et élus concernés par le bâtiment</li> <li>- Rénovation énergétique des bâtiments avec un gain de 25% (au moins 3 bâtiments)</li> <li>- Systématiser le choix d'EnR pour les nouveaux projets/réhabilitation</li> <li>- Intégrer l'évolution du climat, les incidences environnementales (matériaux, etc.) et la recherche de l'efficacité énergétique dans la définition des besoins actuels et futurs des bâtiments (notion de confort d'été, etc.)</li> <li>- Respecter le patrimoine bâti et paysager, en insérant la rénovation dans l'environnement patrimonial.</li> </ul>

 <p><b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b></p>			<p><b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b></p> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution aux objectifs liés à la rénovation des bâtiments Tertiaires, permettant une baisse de 10,2% des consommations d'énergie et de 5,7% des émissions de GES du secteur par rapport à 2014	Rénovation d'au moins 3 bâtiments avec un gain supérieur à 25%, 100% des agents en charge des bâtiments formés	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution aux objectifs liés à la rénovation des bâtiments Tertiaires, permettant une baisse de 16,7% des consommations d'énergie et de 9,3% des émissions de GES du secteur par rapport à 2014	Rénovation d'au moins 5 bâtiments avec un gain supérieur à 25%, Maintien du niveau de formation des agents en charge des bâtiments	Production d'énergie renouvelable	<input checked="" type="checkbox"/>
2050	Contribution aux objectifs liés à la rénovation des bâtiments Tertiaires, permettant une baisse de 50,2% des consommations d'énergie et de 31,6% des émissions de GES du secteur par rapport à 2014	Rénovation de tous les bâtiments construits avant 2012 avec un gain moyen supérieur à 25%, Maintien du niveau de formation des agents en charge des bâtiments	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

 <p><b>Moyens</b></p>			 <p><b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b></p>	
Techniques	SYDEV : Ingénierie (Programme PILE)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bâtiments rénovés</li> <li>- Nombre de bâtiments équipés d'équipements économes</li> <li>- Consommation énergétiques du patrimoine bâti des collectivités</li> <li>- Nombre de points lumineux traités</li> <li>- Montant des CEE</li> <li>- Evolution de production d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des collectivités (part de la production d'ENR/consommation d'énergie)</li> <li>- Evolution de la production d'énergies renouvelables sur le patrimoine des collectivités (MWh au global sur l'ensemble des projets)</li> <li>- Nombre d'élus et d'agents formés</li> </ul>	
Humains	Pôle technique (réfèrent énergie)			
Financiers	Interne	Fonctionnement		
		Investissement	PPI bâtiments (enveloppe à définir en fonction des conclusions du programme PILE)	
	Externe	Subvention SYDEV- Fonds Chaleur ADEME – Fonds LEADER ou FEADER ?		

 <p><b>Calendrier</b></p>		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
- Lancement du programme PILE		- Etude d'impact sur les consommations énergétiques des bâtiments publics

## **AXE 2 : DES ACTEURS ECONOMIQUES QUI LIMITENT LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

Au travers de cet axe, la Communauté de communes souhaite impliquer les acteurs économiques dans la démarche de transition énergétique et écologique. Les fiches actions de cet axe déclinent ainsi des orientations en matière de sobriété énergétique, de mobilité alternative ou encore de développement des pratiques de l'économie circulaire. Cet axe se décline en 4 actions :

- **Action 2.1 : Eco responsabilités au travail (consommations, déchets, mobilités, etc.)**
- **Action 2.2 : Favoriser les synergies entre entreprises**
- **Action 2.3 : Développer de nouvelles filières d'usage, de récupération et de réemploi**
- **Action 2.4 : Inciter et déployer le covoiturage**

**AXE 2 : DES ACTEURS ECONOMIQUES QUI LIMITENT LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Action 2.1 : Eco responsabilités au travail (consommations, déchets, mobilités, etc.)**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes – service Développement économique – Ecologie Industrielle Territorial – chambres consulaires et associations d'entreprises
<b>Partenaire(s)</b>	ORACE, chambres consulaires (CCI et CMA)
<b>Cibles</b>	Entreprises du territoire
<b>Contexte</b>	<p><b>L'engagement des entreprises dans des démarches d'éco-responsabilités peut constituer un levier économique et stratégique pour les entreprises en leur permettant de réduire leur facture énergétique, améliorer d'économiser des ressources, valoriser leur image, etc.</b></p> <p><b>Chaque entreprise quel que soit sa taille et son secteur d'activités doit pouvoir disposer d'outils permettant le développement de ce type démarche. La gestion de l'eau doit être un sujet étudié pleinement par les entreprises dans le volet de l'économie des ressources.</b></p> <p><b>L'objectif de cette action est de rendre ces actions accessibles à l'ensemble des entreprises du territoire en se basant sur les outils existants ou à développer en lien avec les chambres consulaires et les autres organismes locaux représentant des entreprises.</b></p>

<p> <b>Descriptif</b></p>	
<p><b>La mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser auprès des acteurs consulaires et autres partenaires, les outils existants pour promouvoir les bonnes pratiques en entreprises (par secteur d'activités)</li> <li>- Aménagement des zones : liaisons douces, intégrations paysagères, développer des espaces de coworking, gestion des eaux pluviales, îlots de fraîcheur, etc.</li> <li>- Inciter à la mise en place de Plan de Déplacements Entreprises (PDE)</li> <li>- Valoriser et communiquer sur les démarches existantes portées par des entreprises du territoire (visites, conférences, etc.)</li> <li>- Inciter au déploiement de motorisations alternatives (lien fiche action 4.4)</li> </ul>	<p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre accessible ou développer des outils opérationnels pour aider et inciter les entreprises du territoire à mettre en place des actions concrètes d'éco-responsabilités</li> <li>- Engagement d'entreprises dans des démarches de labellisation</li> <li>- Formations/sensibilisation des entreprises et de leurs agents</li> <li>- Une ZA vitrine : ZA de la Mongie sur Essarts en Bocage : lieu d'expérimentation, d'échanges, de co-construction et essaimage sur d'autres zones</li> <li>- Charte locale « Entreprises Positives »</li> </ul>

<p> <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b></p>			<p><b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> </p>	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales (secteurs Industrie et Transports notamment) d'énergie de 8,5% et des émissions de GES de 14,7% par rapport à 2014	Réalisation de la Charte locale et expérimentation sur une première ZA (La Mongie)	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales (secteurs Industrie et Transports notamment) d'énergie de 14,5% et des émissions de GES de 22,8% par rapport à 2014	Formalisation du retour d'expérience et déploiement sur une deuxième ZA du territoire, élargissement progressif aux entreprises hors ZA.	Production d'énergie renouvelable	<input checked="" type="checkbox"/>
2050	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales (secteurs Industrie et Transports notamment) d'énergie de 43,6% et des émissions de GES de 63% par rapport à 2014	Généralisation des aménagements sur l'ensemble des zones d'activités et implication de l'ensemble des entreprises du territoire (au sein ou en dehors des ZA)	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

<p> <b>Moyens</b></p>			<p> <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b></p>		
Techniques			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises engagées</li> <li>- Nombre d'actions de communication mises en œuvre</li> <li>- Evolution de la consommation énergétique du secteur tertiaire</li> <li>- Nombre de plans de déplacements mis en place</li> </ul>		
Humains	Partenariat avec les chambres consulaires – Chargée de mission EIT				
Financiers	Interne	Fonctionnement			1000€/an (partenariats, communication)
		Investissement			
	Externe	Formations (écoconduite, RSE, etc.)			

<p> <b>Calendrier</b></p>		
		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres des partenariats et définition des partenariats</li> <li>- Mise en place d'actions de formations</li> <li>- Déploiements de guides de bonnes pratiques par secteurs avec témoignages</li> </ul>		

**AXE 2 : DES ACTEURS ECONOMIQUES QUI LIMITENT LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Action 2.2 : Favoriser les synergies entre entreprises**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes (chargée de mission EIT), Entreprises
<b>Partenaire(s)</b>	ADEME, Entreprises, le Club des entreprises, ORACE, les chambres consulaires, association Ruptur, SYDEV et CUMA, autres communauté de communes du Pays
<b>Cibles</b>	Entreprises
<b>Contexte</b>	<p>Selon la définition de l'ADEME, l'économie circulaire vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits. Au cœur de l'économie circulaire on parle de démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) qui considère qu'à une échelle géographique donnée (zone industrielle, commune, intercommunalité...), et quel que soit son secteur d'activités, chacun peut réduire son impact environnemental en essayant d'optimiser et/ou de valoriser les flux (matières, énergies, personnes...) qu'il emploie et qu'il génère.</p> <p>L'EIT s'appuie donc sur l'étude de la nature, de la provenance et de la destination des flux pour identifier et développer des synergies industrielles, et initier de la mutualisation de moyens et de services, du partage d'infrastructures. L'écologie industrielle et territoriale peut même contribuer à l'émergence d'activités intermédiaires entre émetteurs et consommateurs. Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'EIT constituent ainsi des enjeux forts, tant pour les entreprises (compétitivité) que pour les collectivités (attractivité territoriale).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe de travail avec des entreprises</li> <li>- Cartographie des flux</li> <li>- Accompagnement et diffusion sur les pratiques</li> </ul> <p>Cibler la zone d'activité de la Mongie pour expérimenter les premières actions</p>

<p> <b>Descriptif</b></p> <p><b>La mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de RDV en entreprises pour diagnostiquer les flux, les besoins et problématiques</li> <li>- Animation groupe de travaux thématiques</li> <li>- Création d'un réseau avec les collectivités voisines</li> <li>- Temps d'échanges entre entreprises – diffusion de bonnes pratiques</li> </ul>		<p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les émissions de GES et de polluants liées aux activités</li> <li>- Faire évoluer les produits et les procédés dans une logique d'économie circulaire</li> <li>- Soutenir et accompagner l'éco-conception des produits</li> <li>- Création de liens entre les entreprises</li> </ul>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p> <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b></p>			<p><b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> </p>	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution aux objectifs liés à la mise en place de l'EIT, permettant une baisse de 8,2% des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur Industrie par rapport à 2014	Recensement et expérimentation à l'échelle d'une à deux ZA « test »	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution aux objectifs liés à la mise en place de l'EIT, permettant une baisse de 12,8% des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur Industrie par rapport à 2014	Formalisation des retours d'expériences, structuration des filières et élargissement progressif à d'autres entreprises et/ou ZA du territoire	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
2050	Contribution aux objectifs liés à la mise en place de l'EIT, permettant une baisse de 38,2% des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur Industrie par rapport à 2014	Généralisation des principes de l'EIT sur l'ensemble du territoire et en coopération avec les territoires limitrophes	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

<p> <b>Moyens</b></p>			<p> <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b></p>		
Techniques	Convention de partenariats		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et diversité des acteurs impliqués</li> <li>- Nombre de synergies de mutualisation</li> <li>- Quantité de matériaux recyclés ou valorisés</li> <li>- Budget consacré à l'EIT</li> </ul>		
Humains	Chargée de mission EIT				
Financiers	Interne	Fonctionnement			-Soutien du poste EIT (ADEME) ADEME : appels à projets ?
		Investissement			
	Externe				

<p> <b>Calendrier</b></p>		
		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
- Rencontre des entreprises		

**AXE 2 : DES ACTEURS ECONOMIQUES QUI LIMITENT LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Action 2.3 : Développer de nouvelles filières d'usage, de récupération et de réemploi**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes (chargée de mission EIT), Entreprises
<b>Partenaire(s)</b>	ADEME, Entreprises, le Club des entreprises, ORACE, les chambres consulaires, association Ruptur, SYDEV et CUMA, autres communautés de communes
<b>Cibles</b>	Entreprises
<b>Contexte</b>	<b>L'investissement dans une démarche d'économie circulaire et de limitation de l'impact environnemental implique également de réfléchir à de nouvelles pratiques et filières d'usage, de récupération et de réemploi des produits et des biens consommés à l'échelle du territoire. Au-delà des filières, il reste important de mettre l'accent sur l'économie des ressources et l'allongement des produits et services afin de lutter contre le phénomène d'obsolescence en privilégiant également la qualité.</b>

 <b>Descriptif</b>	
<b>La mise en œuvre :</b> - Cartographie des filières de récupération et de réemploi existantes à l'échelle du territoire - Veille sur l'évolution de la réglementation concernant les filières de récupération et de réemploi - Bilan des besoins à l'échelle du territoire et travail en concertation avec les acteurs des filières concernées pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer un programme de renforcement des pratiques de récupération et de réemploi sur le territoire</li> <li>Soutenir et/ou mettre en place des dispositifs de renforcement de la durée de vie des appareils (entretien, réparation) par exemple liste des réparateurs et domaines d'activité, dispositif type Repair café, etc.) → lien action 4.3</li> <li>Prendre en compte les demandes des citoyens : encourager les pratiques collectives, faciliter la création de points de vente pour les producteurs locaux, la récupération et la valorisation du bois (palettes)</li> <li>Sensibiliser et accompagner des entreprises à la recherche de solutions de valorisation des déchets</li> </ul>	<b>Les objectifs :</b> - Mettre en lumière les filières de récupération et de réemploi existantes, les renforcer et développer les filières manquantes - Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>		<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>	
2026	Contribution aux objectifs liés à la mise en place de l'EIT, permettant une baisse de 8,2% des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur Industrie par rapport à 2014	Structuration d'une politique et d'une communication autour du « réemploi et de la récupération », déploiement en interne des principes du « réemploi et de la récupération »	Consommation d'énergie <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable <input checked="" type="checkbox"/> Emission de GES <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution aux objectifs liés à la mise en place de l'EIT, permettant une baisse de 12,8% des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur Industrie par rapport à 2014	Formalisation et diffusion de retours d'expériences, poursuite et ajustement de la politique et de la communication autour du « réemploi et de la récupération »	
2050	Contribution aux objectifs liés à la mise en place de l'EIT, permettant une baisse de 38,2% des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur Industrie par rapport à 2014	Formalisation et diffusion de retours d'expériences, poursuite et ajustement de la politique et de la communication autour du « réemploi et de la récupération »	

 <b>Moyens</b>		 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>	
Techniques		- Nombre de dispositifs actifs sur le territoire - Quantité de déchets évités	
Humains	Chargée de mission EIT / consulaires/ Groupe de travail au niveau du Pays		
Financiers	Interne	Fonctionnement	
		Investissement	
	Externe		


**Calendrier**


<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
- Rencontre des entreprises - Mise en place de groupe de travail thématiques - Information des entreprises sur la démarche réunions thématiques, « word café », etc. - Expérimentations sur la Mongie		

**AXE 2 : DES ACTEURS ECONOMIQUES QUI LIMITENT LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

**Action 2.4 : Inciter et déployer le covoiturage**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes (Pôle aménagement et pôle technique)
<b>Partenaire(s)</b>	Région, département, communes, entreprises, SYDEV
<b>Cibles</b>	Tout public
<b>Contexte</b>	<b>Le covoiturage permet d'augmenter le nombre de personnes déplacées en stabilisant le trafic, voire de le diminuer en améliorant le taux de remplissage des véhicules. Pour que le covoiturage de proximité atteigne tout son potentiel, il est nécessaire d'agir sur différents leviers à la fois. Il faut favoriser la mise en relation, proposer une animation associée au territoire, offrir des infrastructures facilitant le co-voiturage. L'objectif est de sensibiliser et informer sur le covoiturage mais aussi de faciliter la mise en relation, afin de développer la pratique du covoiturage sur le territoire.</b>

 <b>Descriptif</b>	
<b>La mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incitation au covoiturage (exemplarité de la collectivité et zone d'activités test) : communication, présenter les dispositifs existants favorisant le covoiturage: ex: incitations financières (ex. « chèque covoiturage »)</li> <li>- Adhésion à Ouest Go (plateforme de services de covoiturage)</li> <li>- Exemplarité de la collectivité par l'établissement d'un PDA (Plan de Déplacements des Administrations) et sensibilisation/accompagnement des entreprises dans l'évolution de leurs pratiques de déplacements (lien action 1.4)</li> <li>- Expérimentation sur le parc d'activités de la Mongie sur Essarts en Bocage : informations, appels à manifestation, etc.</li> <li>- Communication : affiches dans les entreprises, réunions d'informations, publications...</li> <li>- Mise en place d'événements en s'appuyant sur la semaine de la Mobilité : affichage en entreprises, village de la mobilité, challenge mobilité</li> </ul>	<b>Les objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement d'entreprises dans la définition des Plans Déplacements Entreprises</li> <li>- 1 animation sur la mobilité tous les 2 ans pour la semaine de la mobilité</li> <li>- Covoiturage d'1 automobiliste sur 2</li> </ul>

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>			<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Le développement du covoiturage permet la réduction des consommations énergétique du secteur des Transports de 5,3% et des émissions de GES de 3,9% par rapport à 2014	Mise en place des actions présentées dans le descriptif.	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Le développement du covoiturage permet la réduction des consommations énergétique du secteur des Transports de 8,8% et des émissions de GES de 6,8% par rapport à 2014	Analyse des impacts de l'expérimentation (Parc d'Activités), généralisation de la communication, des évènements, poursuite de l'accompagnement à l'élaboration des Plans de Déplacements	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
2050	Le développement du covoiturage permet la réduction des consommations énergétique du secteur des Transports de 22,5% et des émissions de GES de 18% par rapport à 2014	Généralisation des aménagements sur l'ensemble des zones d'activités, nouvelles actions menées en milieu urbain et/ou sur des axes stratégiques, régularité de la communication et des évènements	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

 <b>Moyens</b>			 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>	
Techniques	Supports de communication		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kilométrages évités / Tonnes de CO<sub>2</sub> évités</li> <li>- Nombre d'entreprises engagées dans une démarche d'écomobilités</li> <li>- Nombre d'actions d'animations et de sensibilisation</li> <li>- Nombre de plans de déplacements mis en place</li> </ul>	
Humains	Référént mobilité / Chargée de mission EIT			
Financiers	Interne	Fonctionnement Adhésion Ouest GO 1.000€/an Budget communication 1 000€/an		
	Externe	Investissement Enveloppe travaux à prévoir pour pistes cyclables d'intérêt communautaires (fiche action 3.2)		

 <b>Calendrier</b>		
		
<b>2021</b>	<b>2023</b>	<b>2026</b>
- Adhésion Ouest GO - Participation à la semaine de la mobilité	- Participation à la semaine de la mobilité- - PDA (plan de Déplacement des administrations)	- Participation à la semaine de la mobilité - Enquêtes sur les pratiques de la mobilité (via étude impact de l'étude mobilité)

### **AXE 3 : DES HABITANTS ACCOMPAGNES ET ENGAGES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE**

Cet axe s'adresse plus spécifiquement aux habitants, au travers d'actions ciblées sur l'amélioration des comportements et de la performance des logements, mais aussi via le développement d'outils facilitant l'implication et la participation des citoyens dans des projets contribuant à l'atteinte des objectifs du PCAET. Cet axe se décline en 4 actions :

- **Action 3.1 : Mobiliser les habitants**
- **Action 3.2 : Développer la pratique des modes actifs (vélo et marche)**
- **Action 3.3 : Accompagner la rénovation énergétique des habitations**
- **Action 3.4 : Diffuser les bonnes pratiques, les écogestes**

**AXE 3 : DES HABITANTS ACCOMPAGNES ET ENGAGES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE**

**Action 3.1 : Mobiliser les habitants**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes
<b>Partenaire(s)</b>	Elise, autres associations, établissements scolaires, ADEME
<b>Cibles</b>	Les habitants, les scolaires
<b>Contexte</b>	<b>La réussite de la mise en œuvre du PCAET dépend beaucoup de l'adhésion des habitants et autres acteurs du territoire. Le pilotage et l'animation du PCAET doivent donc faire l'objet d'une attention particulière. Faire connaître les actions engagées et celles à venir, partager, coconstruire permettra au territoire d'impliquer les habitants dans cette transition. La mobilisation peut prendre différentes formes : réunions d'informations/échanges, visites, témoignage, etc.</b> <b>Les thématiques sont variées : énergie, déchets, qualité de l'air extérieur et intérieur, alimentation, etc.</b>

<p> <b>Descriptif</b></p> <p><b>La mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une campagne de communication percutante et décalée pour donner envie, impulser, etc.</li> <li>- Mise en place de défis (famille à énergie positive, zéro déchet, etc.)</li> <li>- Témoignages d'habitants (habitants « ambassadeurs »)</li> <li>- Organisation d'événements pour sensibiliser, faire connaître, valoriser l'existant : ciné-échanges, forum « climat », etc.</li> <li>- Formation grand public</li> <li>- Mise en œuvre d'animations d'éducation à l'environnement (sur le même format que ce qui existe déjà sur la thématique déchets)</li> </ul>	<p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier une dynamique collective autour des thématiques de sobriété</li> <li>- Favoriser une prise de conscience collective</li> <li>- Accompagner le changement de pratiques, incluant un volet « qualité de l'air intérieur »</li> <li>- Améliorer la connaissance sur les risques naturels et les bonnes pratiques en cas d'aléas</li> <li>- Un événement « Climat » tous les 2 ans</li> <li>- 20 animations scolaires/an toutes thématiques confondues</li> </ul>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>			<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 8,5% et des émissions de GES de 14,7% par rapport à 2014	Environ 120 animations scolaires réalisées sur la période et 3 événements climats. Développement des « défis » citoyens	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 14,5% et des émissions de GES de 22,8% par rapport à 2014	Poursuite des animations scolaires, des événements climats et des « défis » ; expérimentation de nouvelles initiatives pour toucher le grand public	Production d'énergie renouvelable	<input checked="" type="checkbox"/>
2050	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 43,6% et des émissions de GES de 63% par rapport à 2014	Systematisation de tous les moyens d'implication et de sensibilisation des citoyens ; récupération systématique d'un retour d'expérience de la part des participants en vue d'une diffusion plus large des dispositifs	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

 <b>Moyens</b>				 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>	
Techniques				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'événements organisés et nombre de participants</li> <li>- Nombre d'animations</li> <li>- Nombre d'animations scolaires par thématiques</li> </ul>	
Humains	Service Environnement				
Financiers	Interne	Fonctionnement	1 000€/an ateliers 1 000€/an organisation événement, communication, animations, etc. 5 000€/an animations scolaires		
		Investissement			
	Externe				

 <b>Calendrier</b>		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition et déploiement de la campagne de communication</li> <li>- Rencontre partenaires (pour animations scolaires)</li> <li>- Organisation d'événements</li> <li>- Recensement d'habitants « ambassadeurs »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite campagne de communication en continu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite campagne de communication en continu</li> </ul>

**AXE 3 : DES HABITANTS ACCOMPAGNES ET ENGAGES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE**

**Action 3.2 : Développer la pratique des modes actifs (vélo et marche)**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes (Pôle aménagement et pôle technique)
<b>Partenaire(s)</b>	Communes, associations, entreprises
<b>Cibles</b>	Tout public
<b>Contexte</b>	<b>Pour développer la pratique du vélo sur le territoire, la collectivité va élaborer un schéma vélo. Le développement des modes actifs (vélo et marche) s'accompagne par une politique d'aménagement adaptée : liens entre les centre-bourgs, gestion des circulations et du stationnement, organisation de l'extension des centre-bourgs. L'objectif est de créer des continuités entre les communes, de développer des liaisons cyclables sécurisées, de prendre en compte le réseau de voies piétonnes et cyclables dans les nouvelles opérations d'aménagement, adapter la vitesse selon la catégorie de route, etc.</b>

 **Descriptif**

**La mise en œuvre :**

- Schéma vélo (diagnostic pistes cyclables, connexions entre les communes, sécurisation des zones) – Intégrer les pistes cyclables d'intérêt communautaire dans les compétences et statuts de la CC – conventionnement avec les communes ?
- Programme de travaux (création, réhabilitation, sécurisation de pistes cyclables) intégrant les problématiques d'imperméabilisation des sols
- Incitation à la pratique du vélo (subvention à l'achat de vélos électriques, mise en place d'événements ludiques « Tous à Vélo », ateliers de réparations de vélos, vente de vélos d'occasion avec partenaires du réemploi : recycleries), campagne d'affichages...

**Les objectifs :**

- Renforcer la pratique du vélo sur le territoire en développant le nombre de kilomètres de pistes cyclables (km d'objectifs à définir en fonction du schéma vélo et donc montant d'investissement du coût des travaux à déterminer)
- 200 subventions accordées/an pour l'acquisition de vélos électriques : aide de 100€ pour l'achat d'un vélo électrique (le demandeur pourra ainsi bénéficier d'une aide supplémentaire de l'état de 100€ dans le cadre du dispositif bonus vélo (enveloppe de 20 000€/an))

 **Objectifs stratégiques et opérationnels**

**Thématiques PCAET en lien avec l'action** 

Echéances	STRATEGIQUES	OPERATIONNELS		
2026	Contribution aux objectifs de report modal (modes actifs, transports en commun) d'une réduction des consommations énergétiques du secteur des Transports de 3,5% et des émissions de GES de 2,3% par rapport à 2014	Mise en place des actions présentées dans le descriptif.	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution aux objectifs de report modal (modes actifs, transports en commun) d'une réduction des consommations énergétiques du secteur des Transports de 5,8% et des émissions de GES de 4% par rapport à 2014	Poursuite de la mise en œuvre du Schéma Vélo en collaboration avec les collectivités (communes, Département, Région), régularité des événements, renouvellement des aides / incitations à la pratique du vélo	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
2050	Contribution aux objectifs de report modal (modes actifs, transports en commun) d'une réduction des consommations énergétiques du secteur des Transports de 15,1% et des émissions de GES de 11,3% par rapport à 2014	Révision régulière du Schéma Vélo et gestion « globalisée » de la politique de déplacements, favorisant l'intermodalité. Régularité des événements, maintien des aides / incitations à la pratique du vélo	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

 **Moyens**

 **Indicateur(s) de suivi et/ou d'évaluation**

<b>Techniques</b>	Schéma vélo, pistes cyclables, outils de communication			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de la part modale de la voiture au bénéfice du vélo</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation menées</li> <li>- Nombre de subventions attribuées</li> </ul>
<b>Humains</b>	Pôle aménagement et pôle technique Communes			
<b>Financiers</b>	Interne	Fonctionnement	Aides à l'acquisition de VAE : 20 000€/an	
		Investissement	40 000€ étude Enveloppe travaux à prévoir pour pistes cyclables d'intérêt communautaires	
	Externe			

 **Calendrier**

2021	2024	2027
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2021 : Lancement de l'étude mobilité avec axe spécifique modes actifs</li> <li>- Mise en place des aides à l'acquisition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des pistes cyclables (1<sup>ère</sup> tranche)</li> <li>- Opération tous à vélo (semaine de la mobilité tous les 2 ou 3 ans)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des pistes cyclables (2<sup>ème</sup> tranche)</li> <li>- Opération tous à vélo (semaine de la mobilité tous les 2 ou 3 ans)</li> <li>- Bilan de l'action</li> </ul>

## AXE 3 : DES HABITANTS ACCOMPAGNES ET ENGAGES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE

### Action 3.3 : Accompagner la rénovation énergétique des habitations

<b>Périmètre</b>	Territoire de la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communautés de communes, SYDEV
<b>Partenaire(s)</b>	SYDEV, département, l'ANAH, Association Elise
<b>Cibles</b>	Ménages modestes et très modestes – propriétaires bailleurs – ménages non éligibles ANAH
<b>Contexte</b>	<p><b>Le secteur du résidentiel est un fort consommateur d'énergie et contributeur des émissions de Gaz à Effet de Serre sur le territoire.</b></p> <p><b>Dans le cadre de son programme habitat, la collectivité joue un rôle de sensibilisation, de formation et de conseil auprès du grand public, afin de l'inciter à rénover le patrimoine bâti.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des particuliers dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH)</li> </ul> <p>L'OPAH et la PTREH sont deux dispositifs distincts d'aides à l'amélioration de l'habitat. Pour simplifier les démarches et les informations à destination des usagers, il est prévu de mettre en place une animation commune via un guichet unique.</p>

<p> <b>Descriptif</b></p> <p><b>La mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'OPAH et de la PTREH : guichet unique d'information et présentation des dispositifs d'aides</li> <li>- Proposer un salon/journée de l'énergie avec des conférences</li> <li>- Sensibiliser et informer les particuliers sur les ENR comme source de chauffage (Bois, solaire thermique, géothermie) ainsi que sur le recours aux matériaux biosourcés et favoriser l'autoconsommation : plateforme, guichet unique, mise en place d'un évènement « Salon de l'habitat et des énergies renouvelables »,</li> <li>- Faire le lien avec l'animation du cadastre solaire avec le SYDEV et l'association ELISE : rencontres lors de salon, lors d'évènements locaux, lien avec la PTREH</li> <li>- Sensibilisation à l'adaptation des bâtiments aux périodes de canicules (confort d'été) notamment au travers de l'aménagement urbain et paysager</li> </ul>		<p><b>Les objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 59 logements/an rénovés dans le cadre de l'OPAH et 100 logements dans le cadre de la plateforme</li> <li>- 1 animation du cadastre solaire/commune</li> <li>- Intégrer dans les opérations les notions d'adaptation aux évolutions climatiques (confort d'été, etc.) et la gestion de la qualité de l'air intérieur</li> <li>- Limiter l'impact environnemental de la rénovation (matériaux, énergie, etc.)</li> <li>- Respecter le patrimoine bâti et paysager, en insérant la rénovation dans l'environnement patrimonial.</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p> <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b></p>			<p><b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> </p>	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution aux objectifs d'une réduction des consommations énergétique du secteur des Résidentiel de 8,4% et des émissions de GES de 6,3% par rapport à 2014 par la Rénovation	Au moins 159 rénovations accompagnées par an, avec un objectif global de 280 logements rénovés par an (aidés ou non) mise en place d'un suivi du niveau de performance atteint, réalisation d'animations autour du cadastre solaire	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Contribution aux objectifs d'une réduction des consommations énergétique du secteur des Résidentiel de 14,6% et des émissions de GES de 10,9% par rapport à 2014 par la Rénovation	Objectif global de 2800 logements rénovés entre 2020 et 2030 (aidés ou non), suivi du niveau de performance atteint et adaptation si nécessaire des moyens d'accompagnement	Production d'énergie renouvelable	<input checked="" type="checkbox"/>
2050	Contribution aux objectifs d'une réduction des consommations énergétique du secteur des Résidentiel de 46,8% et des émissions de GES de 35,1% par rapport à 2014 par la Rénovation	Objectif global de 8400 logements rénovés entre 2020 et 2050 (aidés ou non), suivi du niveau de performance atteint et adaptation si nécessaire des moyens d'accompagnement	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

<p> <b>Moyens</b></p>			<p> <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b></p>	
Techniques			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes reçues au guichet unique</li> <li>- Montant des aides versées</li> </ul>	
Humains	Service habitat + Prestataire animateur de la plateforme			
Financiers	Interne	<p>Fonctionnement : OPAH : financement de 6 000 € par la CC pour les propriétaires bailleurs PTREH : financement CC de 107 500 €/an</p> <p>Investissement :</p>		
	Externe	OPAH : financement de 402 380 € par l'Anah pour les propriétaires occupants / financement de 44000€ Anah pour les propriétaires bailleurs PTREH : 45 000€ du SyDEV pour l'animation de la plateforme		

### Calendrier

		
		
<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
- Mise en place de l'OPAH et de la PTREH		

**AXE 3 : DES HABITANTS ACCOMPAGNES ET ENGAGES DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE**

**Action 3.4 : Diffuser les bonnes pratiques, les écogestes**

<b>Périmètre</b>	Territoire de la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communautés de communes, SYDEV
<b>Partenaire(s)</b>	SYDEV, département, l'ANAH, Association Elise
<b>Cibles</b>	Ménages modestes et très modestes – propriétaires bailleurs – ménages non éligibles ANAH
<b>Contexte</b>	Dans le prolongement de l'action de mobilisation et partant du principe que c'est dans l'action que les comportements évoluent et peuvent devenir de « bonnes » habitudes, la collectivité souhaite déployer sur son territoire des ateliers « écogestes ». Ainsi des thématiques autour des déchets, de l'énergie, de la gestion de l'eau, de la qualité de l'air, etc. pourront être organisés. La collectivité souhaite pouvoir s'appuyer sur des compétences locales pour animer ces ateliers (associations, habitants, etc.). Le thème de la gestion de l'eau n'est pas à négliger lors de ces ateliers. D'autres formats de diffusion pourront être envisagés : tutos, fiches « recettes », etc.

 <b>Descriptif</b>	
<b>La mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le format des week-end stages pour la réalisation d'ateliers thématiques</li> <li>- Recensement de partenaires/ d'intervenants potentiels</li> <li>- Communication sur les écogestes : ateliers, tutos, fiches « recettes »,</li> <li>- Végétalisation : installer des arbres fruitiers, des plants d'osiers, des plantes mellifères. Sensibiliser les habitants sur l'environnement végétal.</li> </ul>	<b>Les objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une programmation pluriannuelle d'ateliers thématiques</li> </ul>

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>			<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2026	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 8,5% et des émissions de GES de 14,7% par rapport à 2014	Structuration et réalisation d'un programme multithématiques de sensibilisation à l'ensemble des actions « écogestes » / « sobriété »	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
2030	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 14,5% et des émissions de GES de 22,8% par rapport à 2014	Formalisation d'un retour d'expérience, ajustement, poursuite et élargissement des opérations de sensibilisation.	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
2050	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 43,6% et des émissions de GES de 63% par rapport à 2014	Formalisation d'un retour d'expérience, ajustement, poursuite et élargissement des opérations de sensibilisation.	Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

 <b>Moyens</b>			 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>	
Techniques				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers organisés</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Nombre de tutos réalisés</li> <li>- Nombre de personnes sensibilisées</li> </ul>
Humains	Pôle communication/culture/tourisme			
Financiers	Interne	Fonctionnement	Budget ateliers : 1500€/an	
		Investissement		
	Externe			

 <b>Calendrier</b>		
		
<b>2021</b>	<b>2023</b>	<b>2026</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification pluri-annuel d'ateliers thématiques</li> <li>- Définition du Plan de Communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement du plan de communication</li> </ul>	

## **AXE 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES**

Cet axe se différencie des précédents en s'adressant à l'ensemble des publics et du territoire. Il porte les actions les plus transversales, notamment en matière de développement des énergies renouvelables, de protection de la ressource en eau ou de développement des circuits courts. Cet axe cherche à faire le lien entre les ressources du territoire et les objectifs de transition. Il est composé de 5 actions :

- **Action 4.1 : Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire**
- **Action 4.2 : Valoriser les circuits courts et une agriculture respectueuse de l'environnement**
- **Action 4.3 : Encourager la réparation et le réemploi et favoriser les gestes de réduction des déchets**
- **Action 4.4 : Favoriser la conversion des véhicules thermiques en motorisations alternatives**
- **Action 4.5 : Agir pour une gestion durable et responsable de l'eau**

**AXE 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES**

**Action 4.1 : Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communautés de communes, Vendée Energies, SYDEV, Elise
<b>Partenaire(s)</b>	SyDEV, Chambres d'agriculture, agriculteurs, UCUMA, ATLANBOIS, CRPF, GRDF, ECPDL, ADEME, Piveteau Bois, etc.
<b>Cibles</b>	Agriculteurs, citoyens
<b>Contexte</b>	<b>La communauté de communes souhaite également accompagner la structuration d'une filière de bois-énergie issu de l'entretien pérenne du bocage, en agissant à la fois du côté de l'offre sur la production auprès des agriculteurs propriétaires de haies et du côté de la demande en stimulant les projets de chaufferie bois. Enfin, la Communauté de communes souhaite encourager le développement de projets d'énergies renouvelables en créant une société de projet avec Vendée Energies, notamment.</b>

 **Descriptif**

**La mise en œuvre :**

- Maintenir et développer une filière Bois énergie (une filière bois est mise en place sur le territoire : chaudière bois de la piscine Aqua bulles), avec un accompagnement des agriculteurs dans une gestion durable des haies et de la ressource bocagères et forestières
- Création d'une société de projet avec Vendée Energies pour l'émergence de projets sur le territoire
- Accompagnement au développement de réseaux de chaleur (aides aux communes)

**Les objectifs :**

- Création d'une société de projet (avec Vendée Energies) pour développer l'émergence des EnR sur le territoire
- Structuration d'une filière de valorisation du bois énergie
- 2 réseaux de chaleur

 **Objectifs stratégiques et opérationnels**

**Thématiques PCAET en lien avec l'action** 

Echéances	STRATEGIQUES	OPERATIONNELS		
2026	Participer à l'atteinte des objectifs de production d'ENR&R sur le territoire : 380 GWh (équivalent à 34% des besoins énergétiques locaux)	Création d'une société de projet	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	Participer à l'atteinte des objectifs de production d'ENR&R sur le territoire : 437 GWh (équivalent à 42% des besoins énergétiques locaux)	Accompagnement de nouveaux projets, tous types d'énergies confondus.	Production d'énergie renouvelable	<input checked="" type="checkbox"/>
2050	Participer à l'atteinte des objectifs de production d'ENR&R sur le territoire : 721 GWh (équivalent à 120% des besoins énergétiques locaux)	Accompagnement de nouveaux projets, tous types d'énergies confondus.	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>

 **Moyens**

 **Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation**

Techniques	Etude existante sur le potentiel en ENR		- KWH issus de la production d'énergies renouvelables - Nombre d'acteurs engagés dans la structuration d'une filière bois-énergie	
Humains	Pôle Technique			
Financiers	Interne	Fonctionnement - Aide pour les réseaux de chaleurs / études des autres possibilités d'aides Investissement - Ouverture du capital pour la société de projet d'énergies avec Vendée Energie		
	Externe	Fonds LEADER (voir avec le prochain programme – non connu à ce jour) Fonds chaleur ADEME: projets bois et réseaux de chaleurs		

 **Calendrier**

<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2027</b>
- Mobilisation des acteurs - Prospection d'exploitations pilotes - Conventionnement pour l'animation des projets collectifs - Création société projet (avec Vendée Energies)	- Accompagnement des projets agricoles et projets collectifs	- Bilan de l'action

**AXE 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES**

**Action 4.2 : Valoriser les circuits courts et une agriculture respectueuse de l'environnement**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts						
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes et Chambres d'agriculteurs						
<b>Partenaire(s)</b>	Chambre d'agriculture, GAB, CPIE, association Libera Verda, etc.						
<b>Cibles</b>	Agriculteurs, citoyens						
<b>Contexte</b>	<p><b>L'agriculture est un secteur important sur le territoire de la Communauté de communes à la fois en matière de développement économique mais aussi d'entretien des paysages et de maintien du cadre de vie et de la biodiversité. Mais c'est aussi un secteur fragilisé qui doit s'adapter aux enjeux alimentaires, climatiques, énergétique et en matière de santé. L'objectif de cette action est d'impulser et accompagner, avec l'ensemble des acteurs du territoire, la transition de l'agriculture et de l'alimentation du territoire vers des pratiques de production et de consommation plus raisonnée avec trois objectifs : développer l'offre alimentaire de proximité et de qualité, dont la production ne nuise pas à l'environnement, faciliter le lien entre l'offre alimentaire de proximité et la demande (restauration collective, consommateurs du territoire), changer les comportements sur cette thématique et notamment réduire le gaspillage alimentaire. Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, il est proposé notamment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place d'un PAT pour comprendre l'offre et la demande (CF. Appel à projet) et voir les retours d'expériences / contacter les territoires voisins</li> <li>- La mise à disposition du foncier par les communes pour les porteurs de projets qui ne trouvent pas toujours le foncier</li> <li>- L'accompagnement de la chambre d'agriculture des agriculteurs pour le développement des circuits courts</li> <li>- La mise en place d'un groupe de travail lié à la restauration collective et à l'approvisionnement en produits locaux</li> <li>- La sensibilisation des agriculteurs à la labellisation HSE pour une valorisation économique et locale (50 % loi égalim)</li> <li>- La sensibilisation des cédants pour les aider à trouver des repreneurs</li> <li>- La sensibilisation des propriétaires en fixant des conditions d'exploitations de parcelles et gestion raisonnée des haies</li> <li>- La sensibilisation des propriétaires sur les nouvelles pratiques de l'agroécologie, dont la polyculture-élevage</li> <li>- L'actualisation du catalogue et de la cartographie des producteurs locaux et l'organisation d'évènements grand public sur l'alimentation de proximité</li> </ul>						
	<b>Descriptif</b>						
<b>La mise en œuvre :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat/conventionnement avec la chambre d'agriculture pour la sensibilisation et l'accompagnement des agriculteurs</li> <li>- Recensement des pratiques de restauration collective dans les communes et constitution d'un groupe de travail</li> <li>- Mise à jour et diffusion d'une cartographie des producteurs locaux</li> <li>- La sensibilisation du grand public autour de l'alimentation durable : ciné-débat, marchés et points de vente de producteurs locaux, etc.</li> </ul>		<b>Les objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'un PAT</li> <li>- Accompagnement à l'installation d'une activité de maraîchage sur le territoire avec volet d'insertion</li> <li>- Favoriser le lien entre commerces de proximité et agriculteurs</li> <li>- Développer la consommation en circuits courts et d'une agriculture raisonnée dans la restauration collective</li> <li>- Favoriser la tenue de marché de producteurs</li> <li>- 1 temps fort par an sur l'alimentation locale et durable</li> <li>- Conventionnement avec la chambre d'agriculture</li> </ul>				
	<b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>		<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 				
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>					
2026	Contribution par l'évolution des pratiques et méthodes culturales à la baisse des consommations d'énergie du secteur Agricole de 12,7% et des émissions de GES de 4,3% par rapport à 2014, et à la réduction de la vulnérabilité du territoire	Animation du PAT, Installation d'au moins une nouvelle activité de maraîchage, organisation d'un « temps fort » sur l'alimentation par an, Augmentation de l'offre en « circuits courts » (tous types confondus)	<table border="1"> <tr> <td>Consommation d'énergie</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Production d'énergie renouvelable</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>						
Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>						
2030	Contribution par l'évolution des pratiques et méthodes culturales à la baisse des consommations d'énergie du secteur Agricole de 12,7% et des émissions de GES de 7,2% par rapport à 2014 et à la réduction de la vulnérabilité du territoire	Poursuite de l'ensemble des actions proposées, nouvelles installations en maraîchage et/ou avec des valorisations en circuit court des productions	<table border="1"> <tr> <td>Emission de GES</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Qualité de l'air</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>
Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>						
Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/>						
2050	Contribution par l'évolution des pratiques et méthodes culturales à la baisse des consommations d'énergie du secteur Agricole de 17,8% et des émissions de GES de 54,2% par rapport à 2014 et à la réduction de la vulnérabilité du territoire	Poursuite de l'ensemble des actions proposées, nouvelles installations en maraîchage et/ou avec des valorisations en circuit court des productions	<table border="1"> <tr> <td>Adaptation au changement climatique</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>		
Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>						
	<b>Moyens</b>		 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>				
Techniques			- Mise en place d'un PAT				
Humains	Chargée de mission PAT		- Nombre d'habitants sensibilisés lors d'actions autour de l'alimentation				
Financiers	Interne	Fonctionnement					
		Investissement					
	Externe	Programme LEADER ou appels à projets					
 <b>Calendrier</b>							
<b>2021-2022</b>			<b>2024</b>				
<b>2027</b>							
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des producteurs locaux</li> <li>- Rencontre avec la chambre d'agriculture et conventionnement</li> <li>- Rédaction du PAT (si nouvel appel à projets)</li> </ul>							

**AXE 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES**

**Action 4.3 : Encourager la réparation et le réemploi et favoriser les gestes de réduction des déchets**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts						
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes						
<b>Partenaire(s)</b>	Trivalis, Emmaüs, CPIE, associations (outil clé en main, CLCV, association de jardinage, etc.)						
<b>Cibles</b>	Habitants						
<b>Contexte</b>	<p><b>Afin de respecter la hiérarchie de traitement des déchets : Eviter, réemployer, recycler et éliminer, il est nécessaire de modifier la représentation qu'ont la plupart des habitants de la notion de déchet et permettre de passer à une notion de ressources. Au-delà des actions du réemploi et de la réparation, il est important d'encourager d'accompagner les usagers dans la réduction quantitative et qualitative (diminution toxicité de leurs déchets).</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer autour des actions de réemplois et réparations (vêtements, objets du quotidien : équipements électriques, etc.) et des gestes de réduction des déchets en général</li> <li>- Inciter les acteurs de la distribution à œuvrer pour le zéro déchet (moins d'emballage et plus de vrac)</li> <li>- Cartographie des acteurs du territoire œuvrant pour la réparation ou le réemploi</li> <li>- Organisation d'ateliers types Repair Café, mobiliers à base de bois de palettes</li> <li>- Organisation d'ateliers, de conférences « 0 déchets » (lien avec action 1.4)</li> <li>- Communication saisonnière sur la réduction des déchets : Par exemple : à l'automne sur le compostage et les alternatives aux produits phytosanitaires, à l'hiver sur les cadeaux dématérialisés ou les repas 0 déchets, au printemps sur le réemploi, le bricolage et à l'été sur les pique-nique 0 déchets, etc.</li> </ul>						
	<b>Descriptif</b>						
<b>La mise en œuvre :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une communication régulière et impactante sur la réduction des déchets auprès des particuliers mais également des acteurs économiques du territoire</li> <li>- Recensement des acteurs œuvrant pour la réduction des déchets sur le territoire</li> <li>- Augmenter le nombre de points de collecte des déchets valorisables / réutilisables</li> <li>- Encourager la mise en place de consigne pour contenants réutilisables</li> <li>- Optimiser le service de collecte et des déchèteries dans une optique de réduction des ordures ménagères et du tout-venant</li> </ul>	<b>Les objectifs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager le territoire dans une démarche territoire « zéro déchet »</li> <li>- Organisation d'un événement annuel sur la thématique du zéro déchet</li> <li>- Diminution de -5kg/hab le ratio d'ordures ménagères et de -5kg/hab le ratio de tout-venant</li> </ul>				
	<b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>		<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 				
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>					
2026	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 8,5% et des émissions de GES de 14,7% par rapport à 2014	Organisation d'un événement annuel sur la thématique du zéro déchet, Diminution de 5kg par habitant du ratio d'OMR et de 5kg par habitant du ratio de tout-venant.	<table border="1"> <tr> <td>Consommation d'énergie</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Production d'énergie renouvelable</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>						
Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>						
2030	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 14,5% et des émissions de GES de 22,8% par rapport à 2014	Formalisation des retours d'expérience, poursuite et amplification des opérations de communication et de sensibilisation, réduction amplifiée des ratios de déchets collectés	<table border="1"> <tr> <td>Emission de GES</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Qualité de l'air</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>
Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>						
Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>						
2050	Contribution indirecte à la baisse des consommations globales d'énergie de 43,6% et des émissions de GES de 63% par rapport à 2014	Formalisation des retours d'expérience, poursuite et amplification des opérations de communication et de sensibilisation, réduction amplifiée des ratios de déchets collectés	<table border="1"> <tr> <td>Adaptation au changement climatique</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>		
Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>						
	<b>Moyens</b>		 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>				
<b>Techniques</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de Repair cafés organisés</li> <li>- Nombre de personnes sensibilisées</li> <li>- Nombre d'ateliers et de conférences 0 déchets</li> <li>- Evolution des tonnages OMR, tri, tout-venant de déchèterie et bennes meubles</li> </ul>				
<b>Humains</b>	Service déchets- ambassadeurs Trivalis						
<b>Financiers</b>	Interne	<table border="1"> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>1 000€ kits zéro déchets</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>1 000€ communication</td> </tr> </table>		Fonctionnement	1 000€ kits zéro déchets	Investissement	1 000€ communication
	Fonctionnement	1 000€ kits zéro déchets					
Investissement	1 000€ communication						
Externe							
 <b>Calendrier</b>							
							
<b>2021</b>		<b>2024</b>	<b>2027</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des acteurs</li> <li>- Rédaction du programme de réduction et planification des actions et de la communication</li> </ul>							

**AXE 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES**

**Action 4.4 : Favoriser la conversion des véhicules thermiques en motorisations alternatives**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes (Pôle aménagement et pôle technique)
<b>Partenaire(s)</b>	SYDEV, Vendée Energie, Lhyfe, GRDF, E-Néo
<b>Cibles</b>	Entreprises
<b>Contexte</b>	<b>Pour réduire les émissions individuelles de gaz à effet de serre des véhicules, une des solutions consiste à substituer les carburants fossiles (essence ou gazole) par des carburants plus « propres ». Le développement des véhicules électriques ou à hydrogène participe à cette fin : aucun rejet pour les premiers, de la vapeur d'eau seulement pour les seconds. La loi relative à la transition énergétique prévoit plusieurs moyens pour parvenir à ces objectifs. L'article 37 prévoit l'obligation pour certains employeurs, notamment publics, de convertir, lors de renouvellement, une partie de leur flotte vers des « véhicules à faibles émissions définis comme les véhicules électriques ou les véhicules de toutes motorisations et de toutes sources d'énergie produisant de faibles niveaux d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ». La collectivité, bien que non concernée par cette obligation réglementaire (parc &lt; 20 véhicules), a déjà commencé cette conversion par l'acquisition de véhicules électriques. L'objectif est de poursuivre cette conversion et de réfléchir au développement d'autres motorisations alternatives, tels que le bioGNV, l'hydrogène : projet LHYFE, etc.</b>

 <b>Descriptif</b>	
<b>La mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemplarité de la collectivité sur sa flotte de véhicules (sensibilisation, pédagogie auprès des collaborateurs, formation écoconduite : communauté de communes et communes)</li> <li>- Expérimentation de bornes de recharges sur ombrières photovoltaïques, etc.</li> <li>- Accompagnement au développement d'entreprises engagées dans la conversion des véhicules thermiques</li> <li>- Soutien à l'acquisition de véhicules avec motorisations alternatives</li> <li>- Informations des entreprises sur les mobilités alternatives : types, développement, aides financières mobilisables, etc.</li> <li>- Réflexion sur un stockage de l'énergie à partir d'une production d'ENR et restitution de cette énergie dans la mobilité</li> <li>- Communication autour d'évènements de promotion des alternatives aux véhicules thermiques : conférences, Vendée Energie Tour, Pays de la Loire Energie Tour, etc.</li> </ul>	<b>Les objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% des véhicules de la communauté de communes en motorisation alternative d'ici à 2026 (reste en 2020, 2 véhicules à convertir ou à substituer par des carburants « verts »)</li> <li>- 100% des agents de la collectivité et des communes formés à l'écoconduite d'ici à 2026</li> <li>- 4 subventions/an pour la conversion de véhicules utilitaires thermiques à hauteur de 15% avec un plafond à 5 000€ (enveloppe de 20 000€/an)</li> </ul>

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>			<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	L'évolution des motorisations et la substitution des carburants fossiles qui en résulte permet la réduction des émissions de GES de 3,1% du secteur des Transports par rapport à 2014	Mise en place des actions présentées dans le descriptif.	Consommation d'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
2030	L'évolution des motorisations et la substitution des carburants fossiles qui en résulte permet la réduction des émissions de GES de 5,3% du secteur des Transports par rapport à 2014	Déploiement de nouvelles solutions de recharge alternatives (bioGNV, hydrogène, électrique) ; poursuite du choix préférentiel de véhicules faiblement émissifs lors du renouvellement des flottes, partage du retour d'expérience, soutien à l'expérimentation	Production d'énergie renouvelable	<input checked="" type="checkbox"/>
			Emission de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>
			Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>
2050	L'évolution des motorisations et la substitution des carburants fossiles qui en résulte permet la réduction des émissions de GES de 16,9% du secteur des Transports par rapport à 2014	Complétude du maillage en solutions de recharges alternatives ; 100% des nouveaux véhicules acquis sont alternatifs (fin de la vente des véhicules thermiques en 2040)		

 <b>Moyens</b>			 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>	
<b>Techniques</b>	Supports de communication – Flotte de véhicules - Ombrières		- Nombre de véhicules publics thermiques substitués	
<b>Humains</b>	Pôle aménagement et pôle technique		- Nombre de bornes de recharges avec taux d'utilisations et puissance fournie	
<b>Financiers</b>	Interne	Fonctionnement	- Taux utilisation station bioGNV	
		Investissement	- Nombre d'entreprises sensibilisées et ayant converti leur flotte de véhicules thermiques (partiellement ou intégralement)	
	Externe			

 <b>Calendrier</b>		
<b>2021</b>	<b>2023</b>	<b>2026</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien d'évènements tels que Vendée Energie Tour, Pays de la Loire Energie Tour, etc.</li> <li>- Mise en place des aides à l'acquisition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine de la mobilité avec actions tournées vers les entreprises</li> <li>- Démarrage des formations éco-conduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine de la mobilité avec actions tournées vers les entreprises</li> <li>- Bilan de l'action</li> </ul>

**AXE 4 : L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ACTIF DANS LA TRANSITION ET QUI S'APPUIE SUR SES RESSOURCES**

**Action 4.5 : Agir pour une gestion durable et responsable de l'eau**

<b>Périmètre</b>	Territoire Saint-Fulgent Les Essarts
<b>Pilote(s)</b>	Communauté de communes
<b>Partenaire(s)</b>	Vendée eau, agriculteurs, EPTB, Syndicats des bassins versants, CPIE, chambres consulaires, Agence de l'Eau
<b>Cibles</b>	Habitants et Entreprises
<b>Contexte</b>	<b>Le diagnostic réalisé sur le territoire a démontré une augmentation de la fréquence des épisodes de sécheresse générant des impacts sur la quantité et la qualité de la ressource en eau, déjà dégradées par l'augmentation de la pression anthropique. Le territoire peut par la combinaison de ces 2 facteurs (augmentation de la population et baisse de débit des cours d'eau) se retrouver face à des soucis d'alimentation en eau potable mais aussi à des problèmes de qualité d'eau. Afin de protéger quantitativement et qualitativement cette ressource en eau, il convient d'agir sur les usages de l'eau. Vendée Eau, les syndicats de bassin versant et autres acteurs de l'eau se sont déjà emparés du sujet, mais la collectivité peut jouer un rôle de relais d'information et de communication.</b>

 <b>Descriptif</b>	
<b>La mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en relation avec les partenaires</li> <li>- Communiquer sur les bons usages de l'eau</li> <li>- Communication sur les écogestes et les alternatives aux produits phytosanitaires</li> <li>- Diffuser les bonnes pratiques de gestion de l'eau en entreprises</li> <li>- Poursuivre les aides à la réhabilitation des assainissements individuels</li> <li>- Organisation de visites de production d'eau (Vendée Eau) et/ou gestion des eaux usées</li> <li>- Développer la récupération des eaux pluviales pour des usages non alimentaires sur les bâtiments publics</li> <li>- Sensibiliser à l'installation d'équipements individuels de récupération d'eau de pluie par des particuliers (espaces résidentiels)</li> </ul>	<b>Les objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de 5% des travaux de réhabilitation (+4 dossiers/an)</li> <li>- 1 évènement grand public sur les écogestes/jardin au naturel / consommation de l'eau du robinet, etc.</li> <li>- 1 visite/an des installations</li> <li>- Déploiement de solutions de récupération de l'eau de pluie pour les bâtiments et patrimoines publics (nombre à définir)</li> </ul>

 <b>Objectifs stratégiques et opérationnels</b>			<b>Thématiques PCAET en lien avec l'action</b> 	
<b>Echéances</b>	<b>STRATEGIQUES</b>	<b>OPERATIONNELS</b>		
2026	Contribution à l'atteinte des objectifs en matière d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité du territoire	Augmentation de 5% des travaux de réhabilitation, Organisation d'un évènement grand public, Organisation d'une visite par an des installations de gestion de l'eau, Amélioration de la qualité chimique et écologique des cours d'eau	Consommation d'énergie	<input type="checkbox"/>
2030	Contribution à l'atteinte des objectifs en matière d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité du territoire	Poursuite des travaux de réhabilitation, Formalisation des retours d'expérience, poursuite et amplification des opérations de communication et de sensibilisation, Atteinte du « bon état » de la qualité chimique et écologique des cours d'eau	Production d'énergie renouvelable	<input type="checkbox"/>
			Emission de GES	<input type="checkbox"/>
			Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>
2050	Contribution à l'atteinte des objectifs en matière d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité du territoire	Poursuite des travaux de réhabilitation, Formalisation des retours d'expérience, poursuite et amplification des opérations de communication et de sensibilisation	Adaptation au changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>

 <b>Moyens</b>			 <b>Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation</b>	
Techniques	Outils de communication existant de Vendée Eau- agence de l'Eau, etc.		- Rapport sur la qualité de l'eau	
Humains	Agents EPTB, Vendée Eau		- Nombre de visites réalisées et nombre de participants	
Financiers	Interne	Fonctionnement	- Nombre de personnes sensibilisées	
		Investissement	- Nombre de dossiers de réhabilitations (réalisation) réalisée	
	Externe			

 <b>Calendrier</b>		
		
<b>2021</b>	<b>2023</b>	<b>2026</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres des partenaires et acteurs</li> <li>- Définition et priorisation des actions</li> </ul>